

Abonnement Fromages de Chèvre Saison 2012

AMAP « L'ANETH »

Je soussigné(e) _____, adhérent de l'Amap «L'ANETH. », à jour de ma cotisation, souscris pour la saison 2012 à un contrat « fromages de chèvre » tous les 15 jours, 16 distributions.

Lieu et horaire de distribution : identiques à ceux des légumes, mercredi de 18h30 à 20h.

Prix d'un panier : soit 8,40 euros ou 15,60 euros

Les paniers « fromages de chèvre » composés selon le plateau de 2 ou 3 pièces seront constitués chaque mois des produits ci-dessous suivant leur disponibilité, la qualité des laits, les conditions climatiques, la belle humeur des chèvres, et à la discrétion de Laurence Nory d'une pièce supplémentaire parfois.

Brique, buche, pyramide, palet, crottin, faisselle, fromage blanc...

Cette souscription me donnera droit à des fromages de chèvre et me permettra de connaître notre producteur partenaire. Je reconnais que les aléas de la production agricole peuvent nuire et affecter la quantité et la qualité du lait, donc celles des fromages proposés. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la production de la saison, dans le respect de la charte des AMAP.

Je choisis :

- un panier à 8,40 euros, soit 134,40 euros pour la saison (en 1 ou 2 versements)
- un panier à 15,60 euros, soit 249,60 euros pour la saison (en 1 ou 2 versements)

Les chèques sont libellés à l'ordre de « Laurence NORRY »

Si je ne peux pas venir chercher mon panier de fromages de chèvre, je peux le céder à qui je veux, sachant qu'aucun remboursement ne me sera effectué par la chevrrière. Les paniers de fromages de chèvre non récupérés lors des distributions pourront être, soit partagés entre les partenaires, soit remis à une association.

Fait à Veneux, le

2012

Signature de l'Adhérent

Laurence NORRY